

VILLES ET VILLAGES DE CHAMPAGNE

MARDEUIL



MArdeuil
ctu'

140
Août 2026



www.commune-de-mardeuil.com



fontaine
du Jard
eau non
potable

CHAMPAGNE

MARDEUIL
TERRE DE
CHAMPAGNE

VE - 516 - 05

Retrouvez votre commune sur :





Dans le rétro ...



31 octobre : Halloween au centre de loisirs



CCAS : Repas des anciens le 12 octobre



11 octobre : Villages et coteaux propres

L'harmonie de Mardeuil a organisé son traditionnel concert de Noël dans l'église St Thomas, avec le chœur des coteaux de Damery et arpège de Chouilly



13 décembre : concert de Noël



Trame Verte et Bleue : le 26 novembre

Création de 370m de haies, de plantations pour restaurer des couloirs de biodiversité, avec les enfants du centre de loisirs, la Région Grand-Est, le Pays d'Épernay Terres de Champagne et la maison Moët & Chandon 🙏

3 000 € reversés à l'AFM Téléthon par des associations de Mardeuil

Le Club culturel tenait ses vœux ce jeudi 15 janvier 2026. L'occasion de remettre un chèque de 3 000 € à l'AFM Téléthon.



TÉLÉTHON : le 7 décembre



GÉOCOEUR avec GROUPAMA : le 19 novembre



Défibrillateur connecté aux services de secours (pompiers ou SAMU), grâce à une carte 4G . Il utilise également un système sophistiqué de Leds et de haut-parleur pour alerter les passants en cas d'arrêt cardiaque. GROUPAMA finance ce dispositif dans sa politique de sensibilisation du plus grand nombre aux gestes qui sauvent.



Arbre de NOËL / Marché de NOËL : 12 décembre





ÉDITO DU MAIRE

4

Quelques mois après les élections municipales, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui se sont rendus au bureau de vote et qui ont accordé leur confiance à la liste « Au Coeur 2 Mardeuil ».

Aux autres, je veux dire que si bien des raisons expliquent que des électeurs se sentent éloignés du monde politique, ma préoccupation est uniquement portée par la proximité, la communication et l'action, au service de chacun.

Soyez sûrs que l'équipe municipale mettra son dynamisme au service des Mardouillates et des Mardouillats, afin de faciliter des projets fédérateurs, pour notre commune, pour notre bassin de vie, pour le bien-vivre, en cohérence et en responsabilité.

Les épisodes climatiques successifs, intenses et durables qui nous affectent demandent des réponses adaptées, fortes et rapides. Nous y travaillons, afin de proposer des solutions aux plus fragiles : nos jeunes et nos anciens : isolation de bâtis, installation de climatiseurs, pose de rideaux occultants, végétalisation d'espaces etc. Un audit des bâtiments sera réalisé pour prioriser les travaux à venir.

Cependant, tout ne se fera pas en un jour !

Agilité et méthode sont privilégiés, en évitant autant que faire se peut, le recours aux leviers fiscaux ou bancaires pour réaliser nos projets.

Des possibilités pour les propriétaires existent aussi, afin de rendre leur logement mieux isolé, mieux chauffé. Des aides sont possibles. Les dispositifs sont portés par l'OPAH et la Maison de l'Habitat (les coordonnées figurent sur le site de Mardeuil et sur celui de la communauté d'agglomération d'Epernay Pays de champagne).

L'exemple du passage en LEDS sur l'ensemble de la commune sera de nature à minimiser les coûts de l'éclairage public. Cet engagement pluriannuel débute avant la fin d'année et s'achèvera en 2029. Au total : 320.000€ d'investissements, dont 240.000€ pour la commune, et environ 10.000€ en moins par an sur nos factures, au tarif actuel ...

La mise en service, attendue depuis plus d'une année, et après de multiples péripéties, d'un distributeur de pains, et viennoiseries est effective. Celui-ci se trouve devant l'école la fontaine et offre une solution de proximité à tous. La boulangerie partenaire est celle de Cumières : « chez Poulain », qui livre déjà la cantine.

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) sera renouvelé en octobre, nous comptons sur des jeunes du village, du CM1 à la 3ème, pour y participer. Une information sera faite dès la rentrée dans l'école : dossier de candidature et autorisation parentale.

La dynamique d'un village se mesure à sa capacité d'innovation, à la mobilisation de ses habitants et au collectif qu'il dégage !

Ensemble, pour Mardeuil et les Mardouillats.



Denis de CHILLOU de CHURET
Maire de Mardeuil

C'est le nombre de membres que comporte notre CMJ

(Conseil Municipal des Jeunes).

Élus pour 2 ans, son renouvellement aura lieu en octobre 2026.

Avis à celles et ceux, du CM1 à la 3ème, qui souhaitent s'investir et apporter leur vision du village.

Une information sera faite à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre.



Votre commune sur Facebook !



Commune de Mardeuil - Marne

**Vous êtes
1 621
à avoir
Mardeuil
en favoris**

**Panneau
Pocket**

Naissance : / Mariage :

ÉTAT - CIVIL

Mickaël PAULET et Nadia SAÏDI le 27 septembre 2025
Erwan SENCE et Vincent DESCARRIER le 07 novembre 2025
Valentin GUICHON et Julie CRIVELLI le 11 avril 2026
Nicolas MIGUEL et Marion CATTEAU le 17 avril 2026
Régis FEVRE et Maryse CHAMPION le 22 juillet 2026

Décès :

Mauricette GIFFEY le 14 octobre 2025
Jean MARTIN le 13 janvier 2026
Pol BRIAUX le 04 février 2026
Jean PELTZER le 12 février 2026
Lucien LANNERS le 24 février 2026
Pascal GADAUT le 03 juin 2026
ALLART Jacqueline le 04 Juillet 2026

à vos AGENDA ... (sous réserves)

13 septembre : 11^e Faites du Sport / Associations
19 septembre : Loto du CSM (salle des fêtes)
30 septembre : réunion constitutive ASA (salle des fêtes)
03 octobre : Village et Coteaux propres (buvette)
03/04 octobre : Pétanque (club pongiste) (buvette)
11 octobre : Repas des aînés (salle des fêtes)
31 octobre : Halloween (salle des fêtes)
09 Novembre : Baby-Broc (salle des fêtes)
11 Novembre : Commémoration (salle des fêtes)
14/15 Novembre : Marché de Noël (salle des fêtes)
04 / 06 Décembre : Téléthon (salle des fêtes)
18 Décembre : Arbre de Noël (salle des fêtes)
31 Décembre : Soirée du réveillon avec le Club Culturel (salle des fêtes)
23 Janvier 2027 : Loto du CSM (salle des fêtes)

Mardeuil Semestriel d'information de la Commune de Mardeuil

Directeur de la publication : Denis de CHILLOU de CHURET - Rédacteur : Denis de CHILLOU de CHURET - Conception et réalisation graphique : Commune de Mardeuil - Photographies : Commission communication de la Commune de Mardeuil - Impression : Le Réveil de la Marne. N°ISSN : 2553-9019 - Ne pas jeter sur la voie publique.



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits) des procès-verbaux disponibles sur le site communal)



CONSEIL MUNICIPAL du 06 octobre 2025 (extraits)

- Épernay Agglo Champagne : répartition du Fonds de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) 2025, selon 3 modalités possibles. Le vote en conseil communautaire exceptionnel du 28 août dernier, d'une répartition dérogatoire à la majorité des 2/3, induit, pour chaque commune, une charge moindre (compensée par l'agglo), sous réserve de son approbation par l'ensemble des conseils municipaux des communes membres. Nous sommes redevables d'une somme de 50 784 €, avec cette nouvelle répartition, l'enveloppe communale serait réduite à 40 854 €. Votes : 18 pour

- Personnel : suppression du régime des astreintes, suite à notre décision du 7 juillet de déléguer la viabilité hivernale à la ville d'Épernay. Saisi, le Comité Social Technique du CDG, a rendu un avis favorable à l'unanimité sur ce sujet et a précisé qu'à partir du moment où les agents sont mobilisés et que l'intervention est certaine et prévue, il ne s'agit plus d'astreintes mais d'heures supplémentaires. C'est le cas pour les périodes suivantes : brocante, commémorations nationales et fête patronale. La suppression intégrale des astreintes et la mise en conformité avec la réglementation est proposée. Votes : 18 pour

- Projet de trame verte et trame bleue : le PETR, porte ce projet d'infrastructure agro-écologique. Il s'agit de l'implantation de trois haies basses et hautes tiges double rangs pour un linéaire total de 370 m, composées de 8 essences d'arbustes et 4 hauts jets ayant un intérêt écologique pour les pollinisateurs et la petite faune sauvage. Le projet est chiffré à 4249,93€ TTC. Une convention doit être signée entre notre commune et le PETR pour fixer les modalités de versement de l'aide accordée (plafonnée à 80% HT du montant total des dépenses engagées). Le projet devra être intégralement réalisé pour le 30 avril 2026. Les enfants du péricolaire seront sollicités pour les plantations, afin de les sensibiliser à cette opération.

CONSEIL MUNICIPAL du 17 novembre 2025 (extraits)

- Épernay Agglo Champagne : une convention de mutualisation informatique est proposée sur les champs suivants : le matériel ; les infrastructures (réseau) ; les logiciels ; la cybersécurité ; le RGPD. La facturation se fera au coût réel d'une prestation de service (autour de 34€/ heure). Notre commune est intéressée pour conventionner, notamment pour la fourniture et l'entretien du matériel ainsi que pour les dépannages de proximité. Votes : 17 pour

- Classe de neige 2026 : il convient de formaliser les modalités de participation à la classe de neige (du 17 au 26 janvier 2026). Pour rappel 21 élèves de Mardeuil et 14 élèves de Pierry participeront au séjour. Le coût total estimé est de 19 070,85 € (dont 10 000€ de participation de la mairie et 2 000 € de l'amicale des écoles). Le coût par enfant des familles serait de 350 €, avec un paiement en 2 prélèvements de 175 €. Un début décembre et un début janvier. Les accompagnateurs s'acquitteront de leur part directement sur place. Je vous demande de bien vouloir accepter le principe de financement de la classe de neige. Votes : 17 pour

- Personnel communal : heures supplémentaires : sa rémunération et son champ d'application. Cette délibération vient en support à celle mettant fin aux astreintes hivernales et de sécurité (commémorations, brocante et fête patronale), suite à la notification du comité social territorial du 09/09/2025. Un fonctionnaire qui refuserait d'accomplir des heures supplémentaires sans motif valable s'expose à une sanction disciplinaire pour refus d'obéissance. Un agent ne peut faire plus de 25 heures supplémentaires mensuelles. Chaque heure est majorée de 25% pour les 14 premières et de 27% pour les 11 suivantes. En cas de récupération, c'est la règle du 1 pour 1 qui s'applique. Ces heures s'entendent comme du travail effectif au-delà des horaires de services. Les temps de trajets ne sont donc pas comptabilisés. Les catégories de personnels éligibles aux heures supplémentaires sont tous les agents du service technique du service animation et du service administratif (de catégorie C et B). Les agents ont le choix de entre la compensation financière ou la récupération (ou un « mix » des deux). Je vous propose de vous prononcer sur ces points et de les voter, pour une application dès ce jour. Votes : 17 voix pour

- Amicale des écoles : remboursement des calculatrices achetées par la mairie, et données aux élèves entrant en 6^e à la rentrée de septembre. La facture des calculatrices est de 303,70 €, la part de l'amicale est donc de 151,85 €. Votes : 17 pour



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits) des procès-verbaux disponibles sur le site communal)



CONSEIL MUNICIPAL du 15 décembre 2025 (extraits)

- Transfert de compétence scolaire-périscolaire de la Commune de Morangis. Adopté le 20 novembre par le conseil communautaire, ce transfert doit faire l'objet d'une délibération par chaque commune membre d'Épernay Agglo (CGCT), dans un délai de trois mois suivant sa notification. À défaut, la décision de notre conseil sera réputée favorable. Votes : 17 pour
- Finances, DM amortissement complémentaire 2025, au prorata temporis concernant les immobilisations amortissables (dès leur entrée dans la collectivité). Pour les immobilisations en cours d'année, il faut les régulariser en fin d'exercice. Celles-ci portent sur un montant de 2 256,29€. Votes : 17 pour
- DETR : feux récompense : Av. Paul Langevin est une voirie départementale. Après concertation avec le CD51, l'installation de « feux récompenses » (3) pourrait être possible (feux tricolores qui passent au rouge si la vitesse limite est atteinte), ils sont au vert par défaut. Le but principal est de faire respecter la vitesse sur cette portion de voie. Le projet à un coût de 25 482 € HT, un soutien au titre de la DETR (40 % max) est possible, ainsi qu'auprès du CD51 (20% max). Votes : 17 pour
- DETR : jeux école maternelle. Le bureau de contrôle Véritas vient de les déclarer non conformes. Choix a été fait de les remplacer. 2 devis : un pour une structure compacte (montant de 42 014,50€) et un avec plusieurs éléments séparés (montant de 37 838,50€). Mme la directrice opte sur la seconde proposition, laquelle permettrait à plus d'enfants de profiter simultanément de la structure. Cet aménagement serait éligible au titre de la DETR (maximum 40%).

CONSEIL MUNICIPAL du 09 février 2026 (extraits)

- Approbation du CFU 2025 : le maire quitte la salle momentanément, le temps de l'approbation des comptes 2025. Marie-Claude LEGIVRON officie à sa place. Les résultats suivants sont présentés.
Section d'investissement : 161.492,63€ (dépenses); 202.880,31€ (recettes), pour un résultat d'exercice excédentaire de 41.387,68€, qui permet la réduction du déficit cumulé présent. En fonctionnement : 1.829.340,49€ (dépenses); 2.117.721,95€ (recettes), pour un résultat d'exercice excédentaire de 288.381,46€, (restes à réaliser pour un montant de 2.646,08€), soit au total 285.735,38€. Votes : 17 pour
- Affectation du résultat 2025, à la suite de l'approbation du CFU. En section d'investissement : les 41.387,68€ excédentaires viendront en déduction du déficit cumulé 2024 de 97.921,35€, lequel sera de 56.533,67€. En section de fonctionnement : l'excédent de 288.381,46€ s'ajoute à celui de 2024 (394.993,26€), portant ainsi l'excédent total de 2025 à 680.728,68€, restes à réalisés compris.
Devant combler prioritairement le déficit d'investissement, la répartition du résultat sera la suivante : 56.533,67€ en investissement ; 624.194,97€ en fonctionnement. Votes : 18 pour
- Compte tenu des résultats 2025, des projets 2026 et des prévisions, la proposition est de maintenir les taux 2025 (revalorisation des bases 2026 de 0,8 %). Aucune augmentation des taxes depuis 2023. Elles sont de : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,98 %; taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,08 %; taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 23,59 %. Je vous propose de maintenir ces taux pour 2026 : Votes : 18 pour
- Finances : budget principal. Le budget primitif a été ajusté sur le report du résultat de fonctionnement : 624.194,97€, 6541 : non-valeur : 3.000€ et en 165 : inscription de 300€ en recettes.
Les recettes fiscales : investissement : 656.105,83€ (+ 1,11 % vs 2025); fonctionnement : 2.601.309,37€ (+ 1,09 % vs 2025). Votes : 18 voix pour
- Finances : provisions pour risques d'impayés (retard de paiement, effacement d'une dette sur décision judiciaire comme le surendettement). Ce montant doit couvrir entre 15 et 100 % du risque (même si les créances sont nulles). À cette fin, je vous propose la somme de 500€. Votes : 18 voix pour
- Finances : admissions en non-valeur. La société propriétaire du distributeur à pizzas a été placée en liquidation judiciaire à l'été dernier. Elle nous doit son loyer 2025 (1820€). La trésorerie nous propose d'admettre cette somme en non-valeur, les collectivités locales n'étant pas prioritaires, nous avons de grandes chances de ne jamais percevoir cette somme. Votes : 18 voix pour
- Mise à disposition de salles : il n'existe pas de tarif pour les mises à disposition de salles communales aux partis politiques, aux réunions publiques diverses, obsèques, associations extérieures et comités d'entreprise. Je vous propose d'en débattre, sachant que les modalités de location sont définies par un arrêté du Maire. (tableau joint dans le PV présent sur le site internet communal).



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits) des procès-verbaux disponibles sur le site communal)



CONSEIL MUNICIPAL du 03 mars 2026 (extraits)

Ces deux premiers points sont à revoter, suite à un « bug » (après le conseil municipal du 9 février 2026 sur l'application qui permet d'envoyer les délibérations du conseil municipal)

- Approbation du CFU 2025 : le maire quitte la salle momentanément, le temps de l'approbation des comptes 2025. Marie-Claude LEGIVRON officie à sa place. Les résultats suivants sont présentés.

Section d'investissement : 161.492,63€ (dépenses); 202.880,31€ (recettes), pour un résultat d'exercice excédentaire de 41.387,68€, qui permet la réduction du déficit cumulé présent. En fonctionnement : 1.829.340,49€ (dépenses); 2.117.721,95€ (recettes), pour un résultat d'exercice excédentaire de 288.381,46€, (restes à réaliser pour un montant de 2.646,08€), soit au total 285.735,38€. Votes : 16 pour (le pouvoir de MME Marie-Christine BRESSION étant transféré pour ce vote à M. BAUDOIN Jean-Marie).

- Affectation du résultat 2025, à la suite de l'approbation du CFU. En section d'investissement : les 41.387,68€ excédentaires viendront en déduction du déficit cumulé 2024 de 97.921,35€, lequel sera de 56.533,67€. En section de fonctionnement : l'excédent de 288.381,46€ s'ajoute à celui de 2024 (394.993,26€), portant ainsi l'excédent total de 2025 à 680.728,68€, restes à réalisés compris.

Devant combler prioritairement le déficit d'investissement, la répartition du résultat sera la suivante : 56.533,67€ en investissement ; 624.194,97€ en fonctionnement. Votes : 17 pour

- Finances/ budget primitif 2026 :

Je vous propose de confirmer le vote du budget primitif 2026 tel qu'il vous a été présenté lors du dernier conseil municipal. Vote : 17 pour

CONSEIL MUNICIPAL du 21 mars 2026 (extraits)

- Élection du maire : Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BAUDOIN, le plus âgé des membres du conseil, étaient présents 14 membres sur 15. Un seul candidat s'est déclaré, proposé par Monsieur CLÉMENT Joël, en la personne de M de CHILLOU de CHURET Denis. 1^{er} tour de scrutin : Ont obtenu : 15 voix Monsieur Denis de CHILLOU de CHURET. Ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire de la commune de Mardeuil.

- Nombre d'adjoints : le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L.2122-2, définit le nombre d'adjoints au maire en fonction de l'effectif légal du conseil municipal. Le conseil municipal, à l'unanimité des membres, après en avoir délibéré, décide la création de 2 (deux) postes d'adjoints au Maire. Vote : 15 pour

- Élection des adjoints : Vu le CGCT et notamment l'article L.2122-7-2 : Une liste a été constituée, avec MME Aurore LÉVÊQUE et Monsieur Jean-Michel ROUCHAUSSE.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 1^{er} tour de scrutin : Ont obtenu : 15 voix la liste conduite par Madame Aurore LEVEQUE, 15 voix. La liste conduite par Madame Aurore LEVEQUE, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire : Madame Aurore LEVEQUE, Monsieur Jean-Michel ROUCHAUSSE, respectivement première et deuxième adjoint, en charge de la vie associative, enfance, jeunesse; et des travaux, cadre de vie et développement durable, ces domaines étant définis provisoirement.

- Conseillers délégués : information est donnée par M. le maire que 3 conseillers délégués seront nommés et verront leurs attributions dans les domaines suivants :

BAUDOIN Jean-Marie : suivi des chantiers de voirie, aménagement des espaces verts et fleurissement communal; CLÉMENT Joël : état-civil et OUY Marcel : vie associative et manifestations communales.

- Lecture et remise d'une copie de la charte de l' élu local (L.2121-7 CGCT) à chaque élu

- Indemnités des élus : le CGCT fixe les taux maximums des indemnités de fonction des maires, adjoints et conseillers délégués. Chaque conseil municipal détermine les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la loi.

Celles-ci sont calculées en pourcentage de l'indice brut terminal. Il est proposé de retenir le taux de 55,7 % pour le maire (2289,56€ brut), 18% pour les adjoints au maire (739,89€ brut) et 15% pour les conseillers délégués (616,58€ brut). Vote : 15 pour

CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2026 (extraits)

- Délégation du conseil municipal consenties au maire : La présidente (1^{ère} adjointe) expose que les



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits) des procès-verbaux disponibles sur le site communal)



articles L 2122-22 et L 2122-23 du CGCT donnent au conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions de cette assemblée. Elle poursuit que dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour la durée du présent mandat, de confier à M. Denis de CHILLOU de CHURET, les délégations reprises sur le procès-verbal de la séance (30 articles) (site internet) . Vote : 15 pour

- Création des commissions communales,

Trois commissions principales, avec des subdivisions à l'intérieur de celles-ci. Ce sont :

Vie associative, enfance, jeunesse : Aurore LÉVÊQUE

Travaux, cadre de vie et développement durable : Jean-Michel ROUCHAUSSE

Fêtes, cérémonie et affaires sociales : Joël CLÉMENT

- Désignation des délégués communaux auprès de Territoire d'énergie de la marne (ex-SIEM)

Propositions : Membres titulaires : Marcel OUY et Jean-Marie BAUDOIN

Membres suppléants : Jessica JACQUES et Christophe PETIT ; Votes : 15 pour

- Désignation des délégués communaux auprès du CNAS, organisme qui participe à l'action sociale à destination du personnel communal. Propositions : déléguée agents : Blandine BERTRAND ; délégué employeur : Denis de CHILLOU de CHURET Votes: 15 pour

- Mutuelle santé communale : lors du dernier salon des maires, Marcel OUY a pris contact avec France Mutuelle pour la mise en place d'une mutuelle communale à destination de la population mardouillate. Il n'y a aucun impact pour la commune, chacun est libre ou non de s'engager dans cette voie. Ce soir, il s'agit de valider ou non la poursuite de cette démarche (position de principe). Vote : 15 pour

CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2026 (extraits)

- CAECPC : Adhésion au groupement de commandes entretien. Le marché actuel arrivant à terme, il nous est proposé de le renouveler. Votes : 15 pour

- Modification du nombre d'Adjoints au Maire :

Suite au renouvellement du conseil municipal, 2 postes d'adjoints ont été créés. Or, afin d'optimiser le fonctionnement communal, un troisième poste est nécessaire. Je vous propose de valider cette création. Votes : 14 pour, 1 contre (M BAUDOIN Jean-Marie)

- Élection d'un adjoint au Maire supplémentaire :

Élection du 3ème adjoint au maire : je vous propose la candidature de M CLÉMENT Joël.

Y a-t-il d'autres candidatures ? M BAUDOIN Jean-Marie se déclare candidat. L'élection se fait à bulletin secret. Annonce des résultats : M CLÉMENT Joël 13 voix ; M BAUDOIN Jean-Marie 2 voix

M CLÉMENT Joël est élu 3ème adjoint au maire et est installé dans ses fonctions immédiatement. Il aura en charge les domaines : Fêtes, cérémonie et affaires sociales.

- Composition du CCAS : Cette assemblée indépendante de la commune gère les affaires sociales. Pour ce qui est de la thématique « seniors », le CCAS sera secondé par la commission communale qui lui soumettra ses intentions. Il est présidé par le Maire de la commune et est composé de membres élus ainsi que de membres extérieurs. Les élus volontaires : Joël CLEMENT ; Marcel OUY ; Céline GUYARD et Martine LALLEMENT. Votes : 15 pour

Les membres extérieurs seront composés de : Marie-Claude LEGIVRON ; Marie-Christine BRESSION ; Jean-Jacques MAZUET et Pierre MARTINET. Arrêté du maire, aucun vote n'est nécessaire

- Finances : décision modificative (DM) n° 01 : Le flux des restes à réaliser n'est pas parvenu à la trésorerie en début d'année, ce qui a provoqué une erreur dans le résultat de fonctionnement 2025, cette DM va corriger cela. Votes : 15 pour

- Composition commission de contrôle des listes électorales : 3 membres dont un président, un délégué du tribunal et 1 délégué de l'administration. Cette commission permet d'avoir un regard sur les mouvements effectués par le Maire sur les listes électorales. Le président doit être désigné parmi les élus du conseil municipal (hors le Maire, un adjoint ou un conseiller délégué). Je vous propose la candidature de Christophe PETIT. Pour les autres membres, MME Marie-Claude JIMENEZ, et MME Marie-Claude LEGIVRON. Je vous propose de les valider en tant que déléguée de l'administration et déléguée du tribunal. Votes : 15 pour



Les Conseils Municipaux d'un Mardeuil Actué à l'autre ... (extraits) des procès-verbaux disponibles sur le site communal)



- Ajout de la composition de la commission des impôts indirects. Elle doit être votée pour le mandat. Son but : étudier les évolutions des impositions au regard des dossiers d'urbanisme déposés en mairie. Elle compte 6 membres titulaires et de 6 suppléants. La commune se doit de présenter une liste de noms en double, soit 24 personnes. Les noms suivants pourraient être proposés : OUY Marcel ; COSSIEZ Alice ; MARTINET Pierre ; LEMAIRE Véronique ; MLAKAR Jean-Claude ; GAILLARD Sandrine ; TANNEUX Jacques ; CASANOVA Aurore ; HENRI Patrick ; LEGIVRON Marie-Claude ; JEANNETEAU Christophe ; BRIAUX Nathalie ; MAIO Tony ; WOLFF Catherine ; RAULET Fabien ; DERVIN Marie-Claude ; DESBOEUF Francis ; MOUSSOUNI Daniel ; CHAUFFAUT Françoise ; PERRON Stéphane ; RAILLA Paule ; LECLERT Brigitte ; GIRARDIN Jean-Pierre ; MICHEL Catherine. Votes : 15 pour

CONSEIL MUNICIPAL du 11 mai 2026 (extraits)

- Épernay Agglo Champagne : désignation des représentants dans les 7 commissions communautaires (détail sur le site communal). Votes : 15 pour

- Personnel communal : création d'un emploi en contrat à durée indéterminée. Il concerne le contrat de l'agence postale communale, puisque la décision de maintien ou non du service s'impose à la collectivité. À l'issue d'une période de 6 années, le contrat est renouvelé en CDI ou une « stagiérisation » est lancée. Une annonce d'emploi a été publiée, deux entretiens ont été réalisés, avec des profils intéressants. Au final, le choix s'est porté sur la continuité avec notre agente en place. La création d'un CDI, sur une base de 23 heures, en est la conséquence. Votes : 15 pour

CONSEIL MUNICIPAL du 06 juillet 2026 (extraits)

- Compte-rendu des actions, dans le cadre des délégations au Maire (article L2122-23 du CGCT). La cession des véhicules RENAULT Master à l'entreprise A2G de Magenta pour la somme de 2 500 €, ainsi que le véhicule RENAULT Master à l'entreprise A2G de Magenta pour la somme de 1600 €.

- Fiscalité : taxe sur la vacance des locaux d'habitation. Son produit est de 18 800 €. Une réforme fiscale (au 1er janvier 2027) nous oblige de délibérer à nouveau. Le taux actuel est de 23,59%, je propose de le reconduire. Après discussions, le conseil souhaite le porter à 30 %. Votes : 15 pour

- Personnel communal : modification Rifseep (IFSE et CIA). Suite à la nomination au grade d'ingénieur de Stéphanie ROCHETTE, il convient de fixer le régime indemnitaire pour la catégorie A. Il se divise en 4 groupes, de 24000€ (groupe 4) à 42500€ (groupe 1). L'attribution du régime indemnitaire se fait, ensuite, par arrêté individuel du Maire. Votes : 15 pour

- Recensement de la population : la commune fera partie de la nouvelle campagne de recensement de la population (mi-janvier à mi-février 2027). Il s'agit de désigner le coordonnateur, puis, en fin d'année, les agents recenseurs. Sonia est candidate et Jean-Marie BAUDOIN se propose. Votes : 15 pour

- Associations : subventions de fonctionnement 2026 : selon le procès-verbal, approuvé (site communal). Au total, 22 895€, comme en 2025 et sont soumises à conditions. Votes : selon le tableau annexé au PV.

- Tir club : demande de subvention exceptionnelle pour l'achat d'une carabine (2649€). Proposition 30 % du devis soit 800€. Votes : 15 pour

- Union locale des vignerons de Mardeuil. Subvention pour « l'apéro des Mardouillats », proposition de 300€ par édition réalisée, pour l'ensemble du mandat. Projet d'édition d'un recueil (vigne et vignerons du village) : proposition : 50 % du coût, dans la limite de 1500€ (après production). La commune recevra gratuitement, 5 exemplaires de cet ouvrage. Votes (sur les 2 demandes) : 13 pour, Joël Clément et Anne Guichon sortant de la salle avant le débat et le vote

Projet de manifestations :

- Axel PLANÇON : projet d'une manifestation (course de côte en VTT et course à pieds) en 2027. Notre positionnement est de donner un accord de principe (financier et matériel), pour soutenir ce projet. Vote pour sur une subvention maximale de 30 % du budget, avec un maximum de 3.000€. Votes : 15 pour

- Financement de la classe de neige sur la durée du mandat, dans la limite de 10.000€ par année. Votes : 15 pour

- Tarification « Faites du Sport et des Associations ! 11ème édition » : restauration, tombola, plaque de muselet du jour, randonnées pédestres et cyclotouristes. Votes : 15 pour



Composition du Conseil Municipal 2026-2032



Denis de CHILLOU de CHURET
MAIRE



Aurore LÉVÊQUE
1ère ADJOINTE



Jean-Michel ROUCHAUSSE
2ème ADJOINT



Joël CLÉMENT
3ème ADJOINT



Jean-Marie BAUDOIN
Conseiller Délégué



Marcel OUY
Conseiller Délégué



Séverine BERTHAUD
Conseillère Municipale



Mohamed FOFANA
Conseiller Municipal



Anne GUICHON
Conseillère Municipale



Céline GUYARD
Conseillère Municipale



Jessica JACQUES
Conseillère Municipale



Martine LALLEMENT
Conseillère Municipale



Patrice LEMOINE
Conseiller Municipal



Aurélie MARTINET
Conseillère Municipale



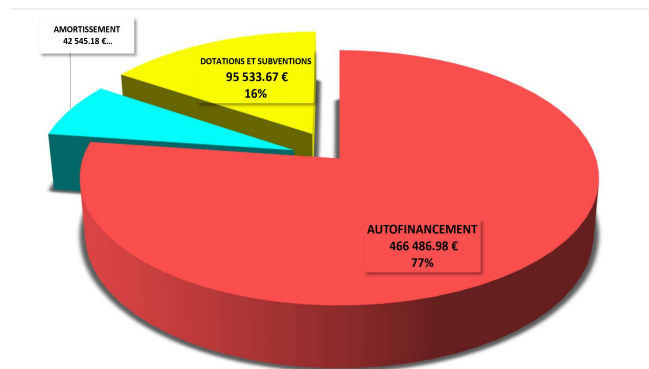
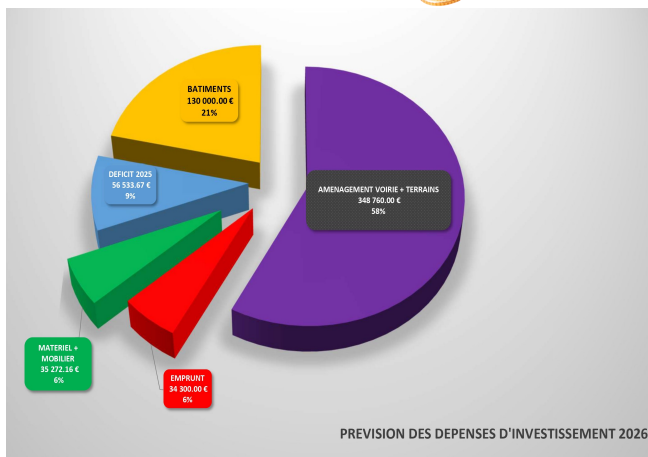
Christophe PETIT
Conseiller Municipal



Véronique MARIEL
Conseillère Municipale suppléante



Fabien RAULET
Conseiller Municipal suppléant



PREVISIONS DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

BUDGET D'INVESTISSEMENT
604 865,83 €

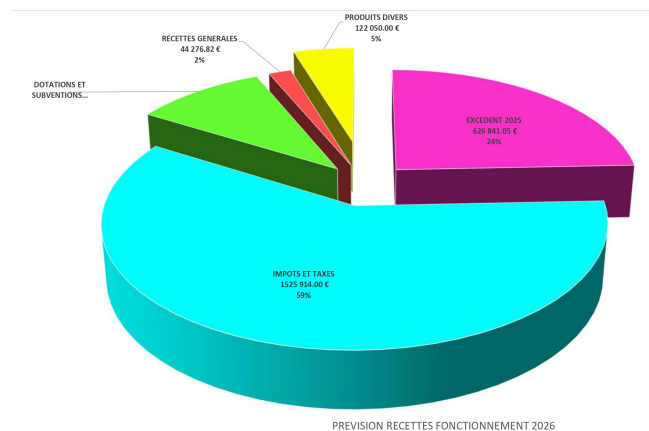
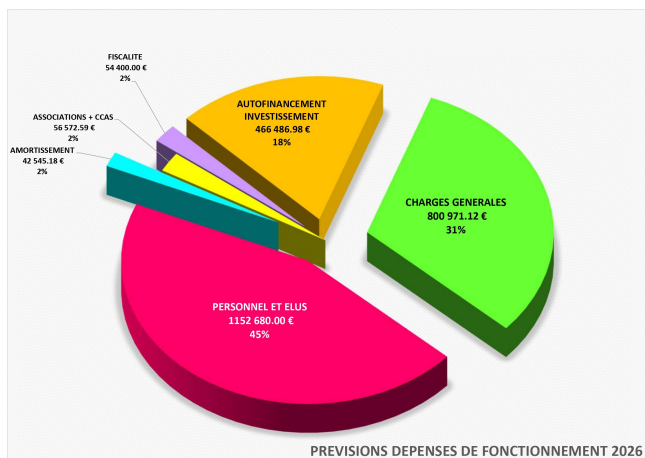
Éclairage public : passage en 100% leds d'ici fin 2029

Enfouissement des réseaux rue de la LIBERTÉ

Logiciel et programmation du réseau de chauffage

Vidéoprotection

BUDGET 2026 : une fiscalité stabilisée



BUDGET DE FONCTIONNEMENT
2 571 009,79 €

Feux « récompense »
Av Paul LANGEVIN

Leds dans les salles communales



Réfection du city-stade

Fixe ainsi les taux d'imposition applicables pour l'année 2026 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,98 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,08 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 23,59 %



Remplacement de l'éclairage halogène en sodium et iodure par des leds dans la salle multisports de balles : tennis de table et tennis pour un coût de 15 000 € ;
La Région Grand-Est nous a octroyé une subvention de 5 000€



Installation d'un chauffe-eau à l'école, toujours par le Service Technique. Opérationnel et adapté

Remplacement des néons restants par le Service Technique Communal dans plusieurs parties de nos bâtiments :

école, salle des fêtes. Des leds sont dorénavant présents pour limiter l'impact sur nos factures d'électricité.



Vidéoprotection : 12 000€
De nouvelles caméras sont venues compléter l'arsenal existant (exemple en photo)



City-stade : réfection totale, sol, main courante et panneaux de basket pour un coût de 19 000€, aucune subvention de la Région Grand-Est, bien que demandée !

ESPACES VERTS CADRE DE VIE - VOIRIE



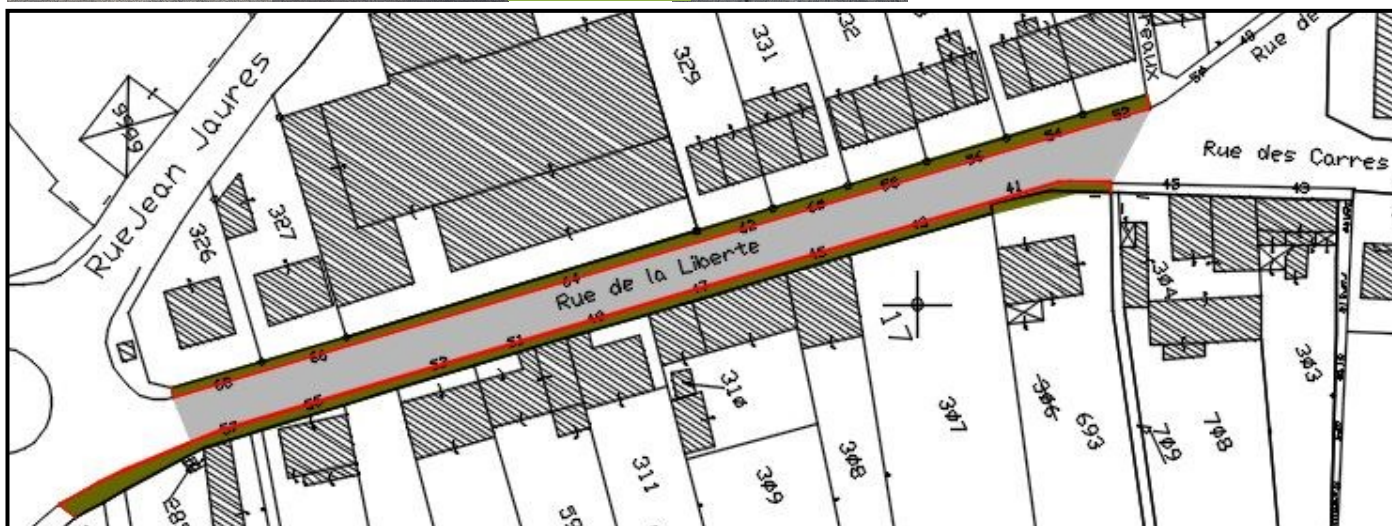
Un air de Japon dans la cour de la mairie :
C'est toujours un spectacle de voir la nature reprendre vie après un hiver de repos ...



Panorama des plantations :
Une année compliquée par les effets des canicules successives ... malgré tout, maîtrise des volumes d'eau utilisés



rue Pierre Curie :
plusieurs points de la chaussée ont été dégradés suite à l'hiver ...



VOIRIE : effacement de réseau FT (rue de la Liberté sur la portion rond-point et rue des Carrés)
= les réseaux télécom et électricité, remplacement des lampes des candélabres par des leds, réfection des trottoirs, reprises sur chaussée. **(de début septembre jusqu'en fin d'année)**



Plots béton :

ils sont en place depuis le 10 juillet, afin d'empêcher toute intrusion sur les espaces verts au nord de la commune

Si les élus communaux, les élus du conseil des jeunes, l'Harmonie de Mardeuil et les associations sont toujours au rendez-vous des commémorations patriotiques, il en est de même pour les enfants de l'école la fontaine, qui y chantent La Marseillaise, dirigée par l'Harmonie de Mardeuil (Maxime MAFFRE ou Gérald PETITDEMANGE).

11 novembre
8 mai
14 juillet

- Le 11 novembre, les élèves de la classe de CE2/CM1 de Mme LAMIRAUX ont confectionné un bouquet aux couleurs de la France qu'ils ont puis déposé au pieds du monument aux morts.

- Le 8 mai, hommage a été rendu au sergent Anicet Girardin, mort le 22 avril dans le cadre d'une opération militaire au Liban. Une partie de sa famille, habitant notre commune était présente ce jour pour saluer sa mémoire et le sacrifice de sa vie pour la France. Une minute de silence a été observée.

- Le 14 juillet, jour de la fête nationale, nous avons pu compter dans notre commune, sur la présence du député de notre circonscription, M. Maxime MICHELET.



CULTURE ET CONFÉRENCES

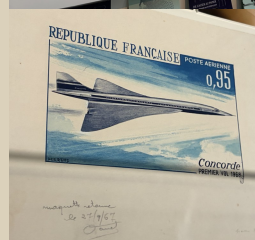


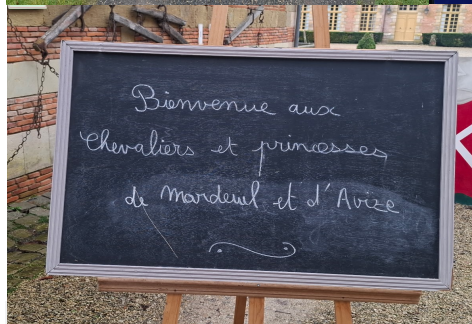
recupération
des eaux de pluie
65 m² de toiture
= 65 litres / jour
pour le nettoyage
des équipements
des égoutiers



Un beau programme pour cette sortie à Paris le 25 avril, concocté par M. Gilbert NOLLEAU et mis en scène par Marie-Claude LEGIVRON, adjointe au maire :
Les égouts de Paris; Bouillon Camille Chartier et Le musée postal

Environ 45 personnes présentes.





L'ACCUEIL DE LOISIRS tout un monde, de mois en mois : découvertes, expériences, sensations

- CHÂTEAU DE BRAUX
- CIRCUS PARC
- FERME PÉDAGOGIQUE
- CHÂTEAU DE SEDAN
- MER DE SABLE
- CONNANTRE
- STRUCTURES GONFLABLES
- PISCINE
- CINEMA
- REPAS CONVIVIAL





CLUB CULTUREL

Marie-Claude DERVIN / 06-78-79-53-95

Une nouvelle activité a commencé en septembre : gym sur chaise et zumba, le mardi après midi à la salle des fêtes. 2 activités qui plaisent beaucoup ! N'hésitez pas à assister à une séance !



Le club compte à peu près 320 adhérents.

Le club tiendra un stand à la « faites du sport » qui aura lieu le 13 septembre et mettra en place des démonstrations de différents ateliers.

Nous serons prêts pour le téléthon 2026 avec un spectacle théâtral.

Et nous aurons le plaisir, une nouvelle fois, d'organiser le réveillon du 31 décembre 2026, les détails seront sur le site courant novembre. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de : Marie-Claude DERVIN 06 78 79 53 95 / Éveline LEFEVRE 06 79 58 17 50 ou Catherine LITTAYE 07 50 52 93 12

ADRESSE MAIL DU CLUB : clubcultureldemardeuil@gmail.com

LE SITE DU CLUB CULTUREL : clubcultureldemardeuil.fr



JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62

Bravo à Nos minis et petits tigres qui ont réalisé de bonnes performances (équivalent à des régions) ..rose 1 ère ,Diego 2 eme ,Lukas 2eme ,Kento 3 eme et Marceau qui malheureusement ne se classe pas mais qui n a rien lâché c est aussi ça la victoire .. félicitations à tous ..

Bravo à Rafael qui s incline lors du grand est et finit 7eme / 14 malheureusement seulement les 6 premiers seront qualifiés pour la suite .. mais c... Afficher la suite



Retrouvez plus d'informations sur le club : résultats, photos, sur la page Facebook : Judo Mardeuil.

Le club participera à « Faites du sport et des associations » le dimanche 13 septembre





TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com

TCChampenois a présenté 2 tireurs de l'école de tir au championnats de France des écoles de tir à Béziers au mois de mai. Il s'agit de 2 tireurs très prometteurs en discipline carabine 10m catégorie minime : Clara GUILLET et William RAILLA.



Lors de ce championnat, Clara Guillet a terminé à la 36e place dans sa catégorie, avec un score total de 389,7 points. Elle s'est classée à la 16e place nationale.

(Elle s'était classée 7e des Championnats Régionaux avec un total de 388,6 points.)

Lors de ce championnat, William Railla s'est classé à la 53e place dans sa catégorie, avec un score total de 470 points. Il s'est classé à la 44e place nationale avec un score de 535 points.

(Il avait été sacré Champion Départemental de la Marne avec un excellent score de 497 points.

Lors du Championnat Régional, il s'est classé à la 12e place).

Félicitations à l'équipe encadrante (Jessica RAILLA, Yann BRODELLE, Guy POITTEVIN), mais aussi d'autres membres du club qui réalisent de très belles performances : Shana GLAB et Paul RICHE.

Le club compte également d'excellents compétiteurs adultes, mais projecteur sur les jeunes !



LES MABOULES DE MARDEUIL

Tony MAIO / 06-20-84-87-80

Le dimanche 26/04/2026, nous avons tenu pour la 1ère fois le stand de la buvette/restauration lors de la brocante du village. Le soleil et les visiteurs étaient au rdv. Tous les maboules présents ont permis de faire de cette journée une réussite !!!



Pour cette année 2026, 49 adhérents inscrits. Notre 1er tournoi de l'année aura lieu le samedi 23/05/2026, il portera le nom "Joël MASSON", en hommage à notre ami au grand cœur dit "JOJO", parti l'année dernière.

Le samedi 30/05/2026 aura lieu notre tournoi inter-amical en partenariat avec les clubs de pétanque d'Hautvillers, Cumières et Chouilly. Pendant 2 ans, nous nous sommes rencontrés lors de différentes parties de pétanque en tête à tête, doublette ou triplette et le club gagnant se verra remettre lors de ce tournoi un trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.

Un reporter de l'union nous fera l'honneur de sa visite afin d'écrire un article sur cette rencontre amicale.



Notre 2ème tournoi aura lieu le samedi 20/06/2026. Nos nouveaux terrains à l'ombre sont en train d'être remis en état avec une couche de sable pour empêcher la remontée des gros cailloux de stabilisation, du sable fin a été remis sur les autres terrains.

N'hésitez pas à venir participer en famille ou entre amis à nos différents tournois.

Nous sommes présents sur les terrains de pétanque de Mardeuil tous les mercredis et samedis à partir de 14H et parfois le dimanche. Au plaisir de vous y rencontrer.

Adhésion pour l'année 2026 : 20 euros

L'équipe des Maboules de Mardeuil



Notre Président : M. Tony MAIO - lesmaboules51@outlook.fr

Vice-Président : M. François RIZZA ; Trésorier : M. Fabrice CHAPPELLET ;

Secrétaire : Mme Sandrine PATEIRON

Membres actifs : M. Luc FOULON / M. Jean-Jacques PIERROT
M. Patrice LEMOINE / M. Bruno PATEIRON / M. Nicolas CHAMPION /
M. Jessy BATONNET / M. Jordan PHEZ



INTERCOMMUNALITÉ

Épernay Agglo Champagne 2026 : Ses élus, ses compétences et son budget

qui sont LES NOUVEAUX ÉLUS DE L'AGGLO



Le conseil communautaire d'Epernay Agglo Champagne a été officiellement installé lors de la séance du 9 avril 2026. Il compte 81 élus communautaires, sous la présidence de Franck Leroy.

PRÉSIDENT



FRANCK LEROY ◀
• Président d'Epernay Agglo Champagne
• Président de la Région Grand Est
• Conseiller municipal d'Epernay

VICE-PRÉSIDENTS



YANNICK PERSON ◀
• 1^{er} Vice-président aux Affaires scolaires et périscolaires
• Adjoint au maire de Blancs-Coteaux



CHRISTINE MAZY ◀
• 2^e Vice-présidente aux Ressources humaines
• Maire d'Epernay



DENIS DE CHILLOU DE CHURET ◀
• 3^e Vice-président aux Transports, Mobilités et Voirie
• Maire de Mardeuil



YVONNE GENTET ◀
• 4^e Vice-présidente aux Ressources humaines
• Maire d'Avize



MAX DENIS ◀
• 5^e Vice-président à l'Eau et assainissement
• Maire de Soullères



ERIC PLESSON ◀
• 6^e Vice-président aux Affaires financières, Contrôle de Gestion, Affaires juridiques, Achats et Marchés publics, Assurances, Délégation de service public et Parc automobile
• Maire de Pierry



NICOLAS COLIN ◀
• 7^e Vice-président aux Espaces aquatiques
• Conseiller municipal d'Epernay



MARIE-LAURE WERBRUCQ ◀
• 8^e Vice-présidente à la Politique de prévention et de gestion des déchets et économie circulaire en milieu rural, Mission rurale
• Maire de Vélye



JOACHIM VERDIER ◀
• 9^e Vice-président à la Politique de prévention et de gestion des déchets et économie circulaire en milieu urbain
• Adjoint au maire d'Epernay



SYLVIE ROUILLIÈRE ◀
• 10^e Vice-présidente à l'Emploi, formation, insertion et soutien au tissu industriel
• Maire de Chailtrait



BENJAMIN BUSSION ◀
• 11^e Vice-président aux Zones d'activité, foncier économique, immobilier d'entreprises et activités de services
• Maire de Magenta



JACQUES FROMM ◀
• 12^e Vice-président au Milieu et Grands événements
• Conseiller municipal délégué d'Epernay



FRANÇOIS-XAVIER LEHURAUX ◀
• 13^e Vice-président à l'Urbanisme, Aménagement durable, Habitat et Gens du voyage
• Maire des Istres-et-Bury



JONATHAN RODRIGUES ◀
• 14^e Vice-président à la Protection de l'environnement et adaptation au changement climatique
• Adjoint au maire d'Epernay

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS



EVA VAUTRELLE ◀
• Conseillère communautaire déléguée à l'Animation territoriale
• Maire de Bergères-les-Vertus



ELISABETH GODARD ◀
• Conseillère communautaire déléguée à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)
• Conseillère municipale de Chaully



MATHIEU POURILLE ◀
• Conseiller communautaire délégué à la Politique de la Ville
• Conseiller municipal d'Epernay



JULIEN GUERIN ◀
• Conseiller communautaire délégué à la Gestion du patrimoine communautaire
• Adjoint au maire de Grignolles-Laloy



CÉDRIC PIENNE ◀
• Conseiller communautaire délégué aux Paysages et protection de la biodiversité
• Maire de Monthelon



GILLES VARNIER ◀
• Conseiller communautaire délégué au Développement des énergies renouvelables
• Maire de Pivrot



GEORGE GENTIL ◀
• Conseiller communautaire délégué aux Transports scolaires
• Maire de Val-des-Marais

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



JEAN-LOUP EYRAUD ◀
• Maire d'Athis



THOMAS HUMBERT ◀
• Adjoint au maire d'Avize



FRANCK HENRY ◀
• Adjoint au maire de Blancs-Coteaux



VALÉRIE HERBELET ◀
• Adjointe au maire de Blancs-Coteaux



MARIE-CLAIRE MANGEOT ◀
• Adjointe au maire de Blancs-Coteaux



ALAIN BANCHET ◀
• Maire de Brugnolles-Vaudancourt

Le budget 2026 de l'Agglo en chiffres

La nouvelle loi de finances impose à Epernay Agglo Champagne un effort budgétaire significatif dans le cadre de la contribution au redressement des finances publiques de l'État. Notre Agglomération est particulièrement mise à contribution avec une ponction de 2 millions d'euros. Dans ce contexte, Epernay Agglo Champagne doit s'adapter tout en préservant son équilibre financier. C'est pourquoi le budget global de l'Agglomération passera ainsi de 108,2 millions d'euros en 2025 à 102,1 millions d'euros en 2026.

Taux d'imposition 2026 identiques à 2025
• 9,84 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires
• 6,81 % : taxe sur le foncier bâti
• 8,46 % : taxe sur le foncier non bâti
• 9,38 % : taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
• 21,57 % : cotisation foncière des entreprises (CFE)



CHRISTOPHE MAILLET ◀
• Maire de Chaintrix-Bierges



ISABELLE DESBORDES ◀
• Maire de Chavot-Courcourt



JEAN-LUC FERRAND ◀
• Maire de Clamanges



CLAUDE GERALD ◀
• Maire de Cramant



PATRICE MINET ◀
• Maire de Culs



LUC MARTIN ◀
• Maire de Cumèrès



MARYSE LEVESQUE ◀
• Conseillère municipale de Magenta



CHRISTOPHE DESHAERETS ◀
• Maire de Manzy



PATRICE DURAND ◀
• Maire de Marangis



CHRISTOPHE DEGAND ◀
• Maire de Maslins



FRANÇOIS LEJEUNE ◀
• Maire de Moussy



DOMINIQUE CHARLOT ◀
• Maire de Oiry



ANTHONY LOPPIN ◀
• Maire d'Ecury-le-Repos



HANANE BADOUH ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



ANNE BRIET ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



ISABELLE CRESPO ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



CINDY DENANGE ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



RÉMI GRAND ◀
• Conseiller municipal délégué d'Epernay



MICHELLE POIRET ◀
• Maire de Pierre-Morains



LAURENT RAVILLON ◀
• Maire de Pocony



PATRICK COLLOBERT ◀
• Maire de Rouffy



HERVÉ RAVILLON ◀
• Maire de Saint-Mard-les-Rouffy



EMMANUEL CHAMERET ◀
• Maire de Trécon



ALEXANDRE PRAT ◀
• Adjoint au maire de Vert-Toulon



SOPHIE HERSCHER-BOUSSEAU ◀
• Adjointe au maire d'Epernay



AHMED HMMAM ◀
• Adjoint au maire d'Epernay



NATHALIE HOUSSACK ◀
• Adjointe au maire d'Epernay



ANTOINE HUMBERT ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



LAURENT KIRCHMEYER ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



ERIC LAURENCY ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



ESTELLE COLLIGNON ◀
• Maire de Villeneuve-Renneville-Chevigny



PHILIPPE CLAUDOTTE ◀
• Maire de Villers-aux-Bois



PASCAL ADAM ◀
• Maire de Villeseneux



DIANE CABRAL ◀
• Maire de Vincay



FRÉDÉRIC MAILLET ◀
• Maire de Vouzy



THOMAS LECONTE ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



NICOLE LESAGE ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



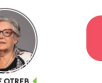
CANDIDE LHERUEUX ◀
• Adjointe au maire d'Epernay



MAXIME MICHELET ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



BENOÎT MOITTÉ ◀
• Adjoint au maire d'Epernay



GEORGETTE OTREB ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



FRÉDÉRIQUE PETIT ◀
• Conseillère municipale déléguée d'Epernay



YURI PHILIP ◀
• Adjoint au maire d'Epernay



LUCILE PROY-GOULARD ◀
• Conseillère municipale d'Epernay



CLAUDE RAVAUX ◀
• Conseiller municipal d'Epernay



ASTRID TUSSEAU ◀
• Conseillère municipale déléguée d'Epernay



NATHALIE WACKERS ◀
• Conseillère municipale déléguée d'Epernay



SÉBASTIEN THIÉ ◀
• Maire d'Etrechy



AMÉLIE PRADALET ◀
• Maire de Ravigny



PATRICIA COLARDELLE ◀
• Maire de Germinon



JEAN-PIERRE JOURNÉE ◀
• Maire de Grauves



ALEXANDRE CANIVET ◀
• Maire de Meuil-sur-Oger



LOÏC GRAVIER ◀
• Maire de Laisy-en-Bri

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES EXERCÉES PAR L'AGGLO

- Collecte et traitement des déchets des ménages déchets assimilés
- Eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales et urbaines
- Développement économique et promotion du tourisme
- Aménagement de l'espace communautaire et organisation de la mobilité
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville dont le CISP (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage

ELLE EXERCE ÉGALEMENT LES COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES SUIVANTES

- Voies d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Le Millésium, Bullé et Neptune
- Création et gestion des pôles France services
- Aménagement numérique du territoire
- Secours et incendie
- Scolaire et périscolaire (sur le bassin sud)
- Maison de santé (sur le bassin sud)
- Énergies nouvelles, renouvelables et récupérables



on peut sur la voir publique.



MIEUX SE SOIGNER AVEC L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ?

Éric : Bonjour Candice, l'IA est omniprésente. J'imagine que certains patients arrivent au cabinet avec un diagnostic suggéré par les applications d'IA. Penses-tu que la médecine vit une petite révolution ?

Candice : Oui c'est bluffant en dermatologie ou en radiologie, nous pouvons dépister beaucoup plus précisément et rapidement les cancers.

Éric : L'IA réduit les tâches répétitives, peut aider à ajuster les traitements et optimiser le temps de consultation. Est-ce que ça change déjà ta pratique quotidienne ?

Candice : Bien sûr, cela m'apporte une aide diagnostique dans les situations cliniques complexes. L'IA priorise certains examens complémentaires par exemple.

CE QUE ÇA CHANGE

Plus de cancers pris à temps.



Détecter tôt, c'est mieux soigner. Et ça allège la charge des radiologues. Restons lucides : l'IA ne remplace pas le médecin, elle l'épaule.

Éric : Est-ce que cela te permet de gagner du temps administratif et d'en consacrer plus pour écouter, comprendre et accompagner chaque patient ?

Candice : Pas encore vraiment, nous n'en sommes qu'aux prémices. Je vois plutôt l'IA comme un co-pilote face aux incertitudes. De plus, je veux être rassurée quant au devenir des données personnelles et médicales des patients.

Éric : Oui elles doivent absolument être sécurisées et encadrées. C'est primordial dans la relation de confiance que l'on a avec son patient. Est-ce qu'un jour l'IA dépassera le médecin ?

Candice : Non car l'humain doit rester au centre de la relation : l'écoute, l'intuition et l'éthique ne seront jamais remplacées par l'IA.

Éric : Quoi qu'il en soit, la validation clinique reste du ressort du médecin. Et la décision finale partagée avec le patient est de sa responsabilité juridique.

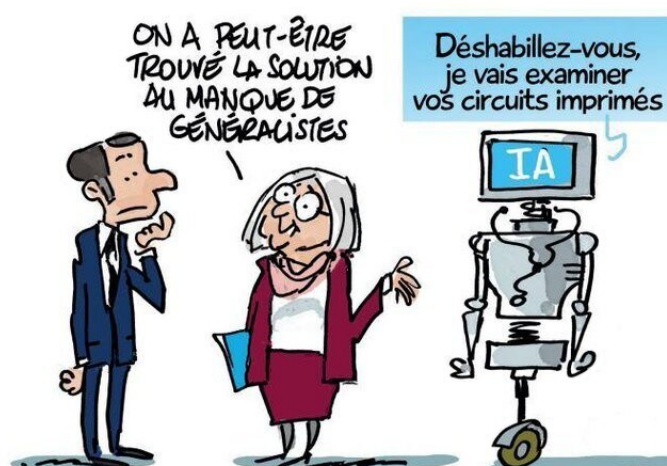
Candice : Je suis d'accord : l'IA est un outil prometteur mais restons vigilants sur son utilisation.



Éric : Moi dans ma pratique, j'ai dû apprivoiser la souris. Et toi, avec l'IA, tu as un formidable rat de bibliothèque pour accéder à la connaissance scientifique en un clin d'œil !



Docteurs Candice BEAUFORT et Éric BECK



...Et événements communaux



26 avril : Brocante du Mardouillat par Les Maboules de Mardeuil



10 mai : 37ème Rando de l'UC Mardeuil
Parcours route, VTT et randos pédestre



07 juin : concert de printemps de l'Harmonie de Mardeuil



18 août :
distributeur
de pain
en service
devant
l'école
la fontaine



LA COMMUNE DE

MARDEUIL

ORGANISE

FAITES DU SPORT ET DES ASSOCIATIONS

★ DIMANCHE 13 SEPTEMBRE ★
AU TERRAIN DE FOOT

C'EST L'OCCASION DE FAIRE VOTRE CHOIX ET DE PROFITER DES ASSOCIATIONS DU VILLAGE POUR VOUS INSCRIRE...

SUR PLACE DÈS 8H DU MATIN ! Randonnées Pédestres 7 km 14 km Randonnées Vélos AVEC L'UC DE MARDEUIL 40 km 60 km UC MARDEUIL	DÉMONSTRATIONS ET PRATIQUE TENNIS TIR CLUB GYM ARTISTIQUE TENNIS DE TABLE CLUB CULTUREL HARMONIE JUDO CLUB LES MABOULES	RESTAURATION SUR PLACE BARBECUE, FRÎTES ET CRÊPES BUVETTE
AMICALE DES ÉCOLES	ACROBRANCHE MOBILE SERA PRÉSENT SUR LA JOURNÉE !	UNE TOMBOLA SERA ORGANISÉE !

VENEZ NOMBREUX PARTAGER UNE JOURNÉE CONVIVIALE ET DYNAMIQUE À MARDEUIL !

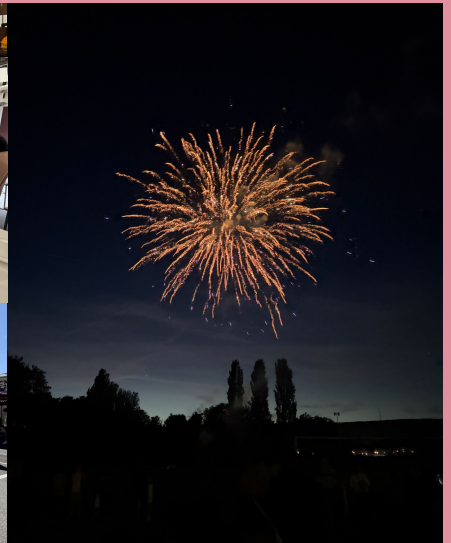
29 mai : 2è édition de la Guinguette mobile



Succès !
Près de 300 personnes présentes, du soleil, en plein air, dans un espace naturel, une ambiance bon enfant, une musique rythmée, des food-trucks dévalisés, la buvette tenue par l'Harmonie et celle de la Guinguette à fond !
Le CSM aux crêpes et aux glaces, sans oublier les tartelettes ...

Cette initiative de l'agglomération d'Épernay pour créer du lien est à reconduire !

12 au 15 juin : Fête patronale



23 juin :
fin d'année scolaire, Mairie et Amicale des écoles de Mardeuil partenaires pour les remises de trousse (grande section de maternelle) et calculatrices (CM2).
Une page se tourne pour ces élèves ...



3 octobre : 13è édition de l'opération orchestrée par la Mission Côteaux, Maisons et Caves de Champagne

SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

& VILLAGES COTEAUX PROPRES

Rendez-vous à 9h dans la cour de la mairie à **MARDEUIL**

Accueil café et clôture de cette matinée en partageant un verre de l'amitié

Plus d'infos sur : champagne-patrimoine-mondial.org